

# Phobie scolaire :

## quelle position prendre en tant qu'établissement scolaire pour aider à l'éviter ?

version 1.1 : 07/09/2023

- Ayez à disposition une ou plusieurs personnes ressource neutres (infirmier etc) formée à l'écoute active, qui ne prenne pas systématiquement le parti des enseignants.
- Faites intervenir l'association Astrée, qui forme des élèves à l'écoute bienveillante dans le cadre du programme « Action Collège ».
- Demandez aux enseignants de respecter la fiche Position Enseignant.
- Appliquez une politique ambitieuse contre le harcèlement, comprenant une ou plusieurs personnes ressource et une formation des enseignants et des autres personnels.

# Phobie scolaire :

## Comment réagir en tant qu'établissement scolaire si vous suspectez une phobie scolaire chez un de vos élèves ?

Autorisez des adaptations en fonction des besoins du jeune, qui consisteront souvent à réduire son temps en présentiel. Les seules conditions à respecter sont 1) cela doit lui permettre de garder / retrouver de bons résultats scolaires (cela peut faire partie d'un compromis qui engage le jeune), et 2) faites attention à ne pas attirer l'attention sur lui, cela pourrait aggraver le problème.

Dans le cas du retour d'un jeune dans l'établissement après une période d'absence : voyez avec lui et les enseignants comment il souhaite procéder. Les autres risquent de beaucoup lui poser de questions, ce qu'il risque de très mal vivre et peut être un gros obstacle. Un enseignant peut l'aider à désamorcer le sujet, mais c'est délicat, il vaut mieux ne rien faire sans l'accord du jeune.

S'il y a eu des harcèlements, ils recommenceront, sans compter que la période d'absence est un prétexte de plus pour isoler le jeune. Vous pouvez parler avec lui d'un changement de classe voire d'établissement, le meilleur choix étant de le rapprocher d'amis sains qu'il pourrait avoir ailleurs.